

**DÉPARTEMENT DES LANDES****EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ***Séance ordinaire du 14 mars 2023 à 19h00**Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire***Nombre de Conseillers**

En exercice : 11

Présents : 11

Nombre de suffrages exprimés

Pour : 11

Contre : 00

Abstentions : 00

*Date de convocation : 06/03/2023***Membres présents** : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, MOUNET Nathalie, PORTASSAU Joël, THEUX Sabine.**Excusés** : Néant**Secrétaire de séance** : MOUNET Nathalie***DEL 2023_03_02 : Vote du Compte de Gestion 2022 du lotissement des Peupliers***

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion du lotissement des Peupliers est établi par le Comptable du Trésor Public à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ VOTE le compte de gestion 2022 du lotissement des Peupliers, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Pascal BEAUMONT

